L'AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ CARISSIMO A CROIX

APRÈS L'INSTALLATION DE LA COLONIE DE VACANCES LE TRANSFERT DE LA MATERNITÉ A ÉTÉ ENVISAGÉE

Au cours de sa dernière assemblée, le Conseil municipal a voté un emprunt de 425.000 francs pour effectuer le paiement de la propriété Carissimo, achetée en mai 1934.

Bien que la ville ait pris possession de cette propriété en août 1934, elle n'en avait pas encore réglé le prix. Il est vrai que le préfet n'a approuvé qu'en novembre 1935 cette acquisition, en déclarant le projet d'utilité publique et en autorisant le maire à accomplir cette opération. Il reste encore à obtenir le jugement des commissions et de l'administration supérieure sur le programme des travaux à exécuter en vue de l'aménagement de la maternité.

Le Château qui sera transformé en Maternité.

Mais dans sa dernière réunion, le Conseil municipal a estimé que la ville avait tout intérêt à régler le coût de cette propriété, sans attendre que l'administration supérieure ait statué sur les plans des travaux prévus, car aux termes de la convention passée entre la ville et M. Carissimo, le maire s'est engagé à payer des intérêts de retard, au taux de 4 %, depui sle jour de l'acquisition jusqu'au règlement définitif.

L'assemblée a donc décidé de contracter un emprunt de 425.000 fr. à la caisse des dépôts et consignations.

Le taux de 5 %, réclamé par cet organisme pour cette opération, portera à 27.500 fr. l'annuité de remboursement, qui s'étendra sur une période de trente années. Et pour faire face à ces versements annuels, le Conseil s'est trouvé dans l'obligation de voter 6 centimes 85 additionnels nouveaux, à inscrire aux budgets de 1936 et suivants.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ

Cette propriété comprend un pavillon évalué à 200.000 fr. et un parc d'une superficie de 20.911 mc., valant 218.220 francs, situés dans un site agréable, parmi les parcs et les châteaux du Mont du Croquet, loin des fumées des agglomérations et de l'atmosphère insalubre de la ville. En effectuant cette acquisition, l'administration municipale avait en vue l'aménagement d'une colonie de vacances dans le parc, et d'une maternité dans le pavillon. Il n'a été possible de réaliser jusqu'à présent, que le premier de ces deux projets.

Depuis août 1934, un camp de vacances fonctionne tous les jeudis de l'année et pendant les mois d'août et de septembre, garçonnets et fillettes prennent chaqeu matin la direction du Mont du Croquet et grimpent allégrement la route qui les conduit à la propriété Carissimo. Là, ils trouvent de l'air pur et vivifiant en abondance, une saine nourriture, des installations hygiéniques et tout l'espace qu'ils souhaitent pour mener leurs jeux et leurs concours, avec la turbulence de leur jeune âge.

L'abri récemment construit et utilisé par la Colonie de Vacances.

Mais le second projet, celui du transfert de la maternité, actuellement installée dans les locaux de l'hospice, rue des Ogiers, n'a pes encore été réalisé. On attend d'ailleurs, comme nous l'avons dit, l'approbation de l'administration supérieure du programme de travaux prévus pour transformer le bâtiment actuel.

Le transfert de la maternité au Mont du Croquet devait permettre de supprimer la regrettable séparation des époux à leur entrée à l'hospice et leur rendre possible la vie à deux, en installant des « Petits Ménages » dans les locaux qu'occupaient les services de la maternité à l'établisseemnt hospitalier.

Le retard apporté à l'installation de le nouvelle maternité n'a donc pas permis de réaliser ce projet.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9.55
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

L'extension du réseau des égouts

Un projet de près de 5 millions

Dans sa séance du 22 décembre 1933, l'Assemblée Communale précédente a adopté un programme général d'amélioration du cours de l'Espierre et d'extension du réseau d'égouts en sollicitant du Ministère de la Santé Publique une subvention sur les crédits de l'Outillage National.

UN ENSEMBLE DE PRES DE CINQ MILLIONS

Ce projet, dressé par le Service des Travaux Municipaux, s'élève à la somme de 4.732.830 francs.

Par dépêche de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 26 novembre 1934, M. le Préfet du Nord fut avisé que dans sa séance du 22 novembre 1934 la Commission de répartition du produit des Jeux avait alloué une subvention de principe de 75.000 francs à la Ville de Tourcoing pour l'extension de son réseau d'égouts, l'attribution définitive de cette subvention étant subordonnée à l'avis favorable du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France.

Le 10 avril 1935, M. le Préfet reçut de M. le Ministre notification de l'approbation du dossier sur avis favorable du Conseil supérieur d'Hygiene. Il était précisé que les traveux pouvaient être commencés immédiatement.

Cependant, en transmettant le dossier approuvé, le 16 avril dernier, M. le Préfet a fait connaître que la mise en adjudication des travaux serait autorisée dès la création des ressources nécessaires pour en assurer le paiement.

En raison de l'importance du projet (4.732.830 fr.) et étant donné le chiffre peu élevé de la subvention eccordée (75.000 francs), il n'a pas été possible de feire figurer au budget et pour un seul exercice, un crédit correspondant qui aurait permis de réaliser les travaux.

SUBVENTIONS

Les clauses et conditions d'emploi des subventione allouées sur les fonds du produit des Jeux, jointes à le dépêche ministérielle du 10 avril 1935, spécifient :

« Clauses générales. — En ces de non utilisation dens le délai de trois ans à dater de la nolificetion, les subventions (soit intégreles, soit pour leur partie non encore ordonnancée) sont annulées de plein droit.

« Toute modification, même partielle, des plans et devis approuvés, qui n'aurait pas été autorisée par le Ministère de l'Intérieur, entraînerait l'annulation de la subvention »

D'autre part, une note du Ministère de l'Intérieur intitulée :

« Note annexée aux renvois de dossiers approuvés. Demandes de subventions sur le fonds des Jeux, »

indique qu'une subvention de 75.000 fr. représente un maximum pour un pourcentage maximum de 40 %.

Il en résulte qu'un projet de 200.000 fr. par exemple, de travaux d'égouts distrait du projet d'ensemble ci-dessus est susceptible de recevoir le maximum de subvention, soit 75.000 francs.

Dans ces conditions, la situation actuelle de nos finances ne permettant pas l'exécution complète, sur un exercice, du projet approuvé, nous sommes amenés à prévoir sa réalisation par tranches successives suivant nos possibilités budgétaires.

Au moyen du crédit de 200.000 francs inscrit au budget primitif de 1936, on envisage la construction d'un égout en béton de 0.70/1.05 dans la rue Colbert sur une longueur de 1.126 m. 20, entre les rues de Fleurus et du Général Drouot.

Ce projet partiel, distreit du projet général approuvé, s'élève approximativement à 200.000 francs, compte tenu d'un abattement général de 15 % opéré sur les prix de base et du rabais de 20 % environ à escompter.

« FRASQUITA » AU THÉATRE MUNICIPAL

Nous avons revu avec un sensible plaisir cette opérette charmante, en une Espagne de fantaisie.... Et nous avons pu applaudir à nouveau Mlle Jane Laugier, qui n'a pas démenti notre pronostic Quelle joie que celle d'écouter et de suivre le jeu de cette charmante divette, à qui on pourrait appliquer à la lettre le mot de cette autre opérette, en disant que son talent est « toujours le même et différent »... Mlle Laugier est de celles qui honorent leur art, et le public tourquennois a eu l'apprécier comme il sied.

Nous avone quelquefois été... un peu dur pour Waly Winckx ; qu'elle nous pardonne ! Elle a été hier étonnante. C'est une vraie fantaisiste, et sa souplesse un peu féline, sa jeunesse et sa blondeur lumineuse font oublier bien des choses. Et puis, comme elle connait la gomme du sourire... M. Delsart joue, danse et chante parfaitement. M. Flo est un jeune premier plein d'humeur parfaitement sympathique. M. Baldy est sans reproche. Que dire de Brunet ? Premier comique marqué, il vous incarne un ancien concierge de l'Institut très « Pont des Arts », et d'une dignité de grande classe...

Les petites ballerines furent fort prisees et le trio d'étoiles put se donner carrière ; on admira sans réserve la souplesse de Mlle Delubac, et les danses espagnoles présentées avec un réel souci d'art par Mlles Georgette Plana, danseuse étoile, et Erlie, travesti.

Le maître Brisard avait la baguette. L'ouverture du dernier acte, joué presque entièrement en demi-teinte par l'orchestre, fut magistralement conduite, et souleva un tonnerre de bravos.

Signalons le duci du détail dans le décor très frais et très étudié.

P.

LA POLLUTION DES EAUX PENDANT ET APRÈS LES INONDATIONS

Les inondations dont nous avons à déplorer les méfaits un peu partout en France, sont à redouter non seulement à cause des dégâts matériels qu'elles causent, mais parce qu'elles sont souvent suivies de graves épidémies. Les infiltrations d'eaux polluées dans les sources, puits, réservoirs sont en effet fréquentes en période de pluies prolongées et difficiles à éviter. On se souvient encore de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit il y a quelques années à Lyon. L'eau destinée à la consommation urbaine avait été contaminée par des infiltrations de ce genre. A Paris, on a remarqué que les cas de typhoïde étaient en recrudescence pendant les crues de la Seine.

Un moyen très sûr de purifier l'eau, c'est de la faire bouillir. Mais l'eau bouillie est désagréable à boire, mal aérée, indigeste. On a donc intérêt à rechercher une boisson qui, par sa nature même, par sa fabrication, soit bactériologiquement pure et vivifiante. La bière possède ces qualités.

Au début de sa préparation elle est en effet stérilisée par une ébullition prolongée. La levure y développe les vitamines des ferments actifs qui donnent une valeur particulière aux principes alimentaires qu'elle tient du malt (orge germée). Son gaz carbonique vivant stimule les fonctions digestives et favorise les échanges nutritifs. Les fameuses vitamines B dont elle est chargée sont un facteur essentiel de croissance pour les enfants, de suractivité organique pour les adultes.

A ce double point de vue, l'utilité de consommer de la bière en période d'épidémie est démontrée par le fait que cette boisson essentiellement hygiénique ne peut transmettre aucune maladie, parce qu'elle ne contient aucun microbe — les savants ont même remarqué que le bacille typhique ne pouvait y vivre — parce qu'elle constitue un tonique qui fortifie et prépare l'organisme à la résistance contre toutes les attaques microbiennes La bière protège donc de la contamination quelle qu'en soit l'origine : elle est par conséquent la boisson qui se recommande à tous en période de crues dans la crainte des épidémies.

Jean BRANT.

LES TRAVAUX DU CIMETIERE DU PONT DE HEUVILLE

Nous avons déjà parlé des importants travaux d'agrandissement et d'assainissement qui ont eu lieu au cimetière principal ,rue du Pont de Neuville et rue du Roitellet.

On a terminé la seconde partie, comportant notamment drainage du terrain incorporé au cimetière, construction d'égouts évacuateurs, travail de nivellement, etc...

Ce second lot, en vertu de l'adjudication publique du 27 juin 1935, approuvée par le préfet du Nord le 2 juillet, a été adjugé à un entrepreneur lillois, la ville y trouvant meilleur compte qu'en utilisant les services d'un tourquennois.

Compte tenu du rabais consenti (51 %) le montant brut de l'entreprise évalué primitivement à 270.794 fr., est revenu à 132.689 fr. On saisit tout l'intérêt de l'opération pour les finances de la ville.

Cependant on doit reconnaître que ce chiffre trée bas a été dépassé à la suite de l'exécution de travaux supplémentaires imprévisibles dans un devis, et que la ville s'est trouvée dans l'obligation de réaliser d'urgence. En raison de leur nécessité ces travaux ont été attribués au même entrepreneur lillois, et sont les suivante :

Il existait à la limite du terrain acquis par la ville de Tourcoing (Administration hospitalière), un égout collecteur qui récoltait les eaux de drainage du cimetière principal ; mais étant donné son manque de capacité, conséquence d'une notoire différence de niveau entre le cimetière et la rue du Roitelet, il était impossible d'y raccorder le nouveau système de drains.

On s'est vu dans l'obligation de procéder à l'exécution d'un nouveau collecteur, en tuyaux de 60 cm., à une profondeur moyenne de 2 m. 50, et sur une longueur de 510 mètres environ.

Le supplément de dépense de ce fait peut être fixé à 40.000 fr. Les prix pratiqués onot été fixés en accord avec l'Administration communale, et sont ceux qui ont servi de base à l'adjudication pour 1935.

LA BRADERIE DU CENTRE

C'est aujourd'hui qu'a lieu cette importante braderie où sont réunies les plus belles occasions à faire. Tous les commerçants du Centre appliqueront, ce jour, des prix les plus bas sur les nombreux articles de fins de séries, soldes, etc. Souhaitons que le temps soit beau afin que tous puissent profiter des nombreux avantages offerts.

NOS SOCIÉTES EN DÉPLACEMENT

L'Orphéon National des Crick-Sicks, vient d'être invité officiellement à aller se produire à Versailles (S.-et-O.) au cours d'un banquet qui sera donné le samedi 25 janvier, et d'une messe le dimenche 26. Le Comité des Fêtes versaillais, dont la présidente est l'ex-reine Amélie de Portugal s'est assurée le concours de la célèbre phlange des Petits Chanteurs à la croix de bois.

Pour accompagner la société, s'inscrire chez M. Desbonnet, secrétaire général, rue de Malsence, 23, jusqu'au 15.

AU CONDITIONNEMENT

Entrée du 8 au 11 Janvier

Laines peignées, 564.461 kilos : Laines filées, 90.496 k. ; Blousses et Laines diverses, 174.858 k. ; Cotons, 27.900 k. — Total : 857 715 kilos.

Conditionnements, 1.750 ; Titrages, 293; Dégraissages 9

Marché à terme Roubaix-Tourcoing : 2.671 k. 600.

ETAT CIVIL

Naissances : Gérard Moudart, rue de Tunis, 10

Décès : Adeline Viate, 59 ans, épouse François Bourgois, rue du Faucon 6. — Philomène Lesur, 45 ans, épouse Henri Delescluse, rue 5 Voies Rangée Delcroix 1. — Adèle Depaepe, 63 ans, épouse Julien Dautel, rue de Magenta 90.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Aline SEYNHAEVE, très touchée des marques de sympathie quelle a reçuee lors du décès de

Monsieur et Madame A. SEYNHAVE,

ses parents, remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

HALLUIN

LA FRAUDE

Samedi soir, rue de la Lys, vers 18 h. 30, les douaniers de la brigade mobile de Fives-Lille apercevaient deux individus chargés à dos. Comme il s'agissait de fraudeurs, une poursuite s'engagea durant laquelle, l'un d'eux fut arrêté, tandie que son compagnon disparaissait à la faveur de l'obscurité.

Le fraudeur appréhendé est un nommé Léopol Demeyère, âgé de 35 ans, né à Mesin et y domicilié, 12, rue du Haut-Chemin.

Il était porteur de 40 kilos de tabac de contrebande d'une valeur de 2.375 fr. Il a été remis à la gendarmerie, qui le transféra au Parquet de Lille hier dimanche matin.

LA REUNION DE L'O. S. H.

Elle a eu lieu au siège social « Café des Arts », chez M. A. Tierrie, rue G. Desmettre.

M. Raymond Lepers, président actif ouvrit la séance et de suite signala les succès remportés, insista sur la présence des joueurs aux séances d'éducation physique et, leur demanda une ardeur toujours plus grande dans les diverses compétitions.

M. Marcel Tierrie, secrétaire général fit le rapport moral des diverses équipes engagées en championnat.

M. Georges Paux, trésorier donna l'exposé financier de la Société et souligna l'adjonction au statuts d'un additif supplémentaire.

La réunion se termina dans la plus franche camaraderie et par une jolie tombola.

Allocations aux vieillards. — L'allocation mensuelle aux vieillards, infirmes et incurables, sere payée, demain mardi de 8 H. 30 à midi à la Mairie. Se munir du carnet.

Amicale des Pensionnaires. — Ce lundi au café des « Vieux Amis », rue Gustave Desmettre, à 19 heures, réunion des membres de la Commission.

Chez les A.C. Belges. — Mercredi prochain à 19 h. au siège, rue Pasteur, permanence.

Gencultation des nourrissons. — Elle sera pratiquée ce lundi à 15 heures, au local du Bureau de Bienfaisance, rue Gustave Desmettre par M. le docteur Dereu.

A la J.O.C. — La section de le J.O.C. organise jeudi 16 janvier une assemblée générale à 19 h. 30, salle des syndicate libres, rue Gustave Desmettre.

Ducasse à pierrots. — Chaque année, l'Amicale démocratique organise une ducasse à pierrots en son local, Maison des Syndicats libres. Cette fête aura lieu le 22 février.

Etat civil. — Publication. — Edgard Backelandt, apprêteur, 23 ans, domicilié à Menin et Marie Louise Bonte, canneteuse, 8, ruelle Saint-Jean.

RONCQ

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Aujourd'hui lundi 13 janvier, le pointage des chômeurs, pour le Centre, aura lieu au Gymnase Municipal, de 9 h. 30 à 9 h. 45, pour les numéros 1 à 600 ; de 9 h. 45 à 10 heures, pour 601 à la fin.

Pour les chômeurs du hameau du Blanc-Four, pointage à l'école communale du B.F. de 11 h. 15 à 11 h. 30.

Pour les inscriptions, elles sont reçues à la Mairie, aujourd'hui lundi de 10 h. à 11 h. ; demain mardi, de 17 à 18 h.

LA BIBLIOTHEQUE POPULAIRE

L'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles communales de Roncq-Centre possède une très belle bibliothèque dont les nombreux ouvrages d'une réelle valeur présentent un grand intérêt.

Dernièrement, elle s'est enrichie d'une magnifique collection de Victor-Hugo offerte par M. Paul Debaets, le jeune et sympathique secrétaire de la mairie, qui est un amicaliste fervent.

Elle est ouverte au public pour le prêt de livres, le samedi à partir de 16 h.

Tous renseignements et conseils peuvent d'ailleura être demandés à M. Dewez, le dévoué et distingué directeur de l'école communale du Centre.

Nourrissons. — Pour le hameau du Blanc-Four, consultation des nourrissons, mardi à 15 h. pour les lettres A à De : mercredi à 15 h. pour De à Z.

MOUVAUX

UN OUVRIER TISSERAND A L'HONNEUR

Nous avons déjà signalé les qualités émérites de M. Donet Vandriessche, ouvrier tisserand, demeurant rue Mirabeau 50, qui voici quelques années avait été classé parmi les meilleurs ouvriers de France.

M. VANDRIESSCHE

M. Donat Vandriessche avait reçu alors le diplôme de la Médaille d'Or pour avoir reproduit un magnifique travail sur velours.

Nous apprenons, avec plaisir, aujourd'hui, que M. Donat Vandriessche, qui est âgé de 70 ans, et qui est titulaire de la médaille du Travail, pour près de quarante années de présence dans le tissage Vanoutryve, en qualité de tisserand à la main sur velours, vient de se voir décerner le diplôme et la croix d'honneur de l'Education Sociale, en temps que meilleur ouvrier de France.

Cette haute distinction lui sera remise très vraisemblablement au cours d'une cérémonie officielle qui sera présidée par M. Charles Surmont, maire de Mouvaux.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Les membres de la Musique municipale se sont réunis au grand complet, au siége, pour leur assemblée générale annuelle.

Le secrétaire présenta au nom de la commission administrative, les souhaits de bonne annee aux membres et à leur famille et exposa la situation financière de la société et rendit hommage aux membres de la commission civile.

M. Paul Tiberghien-Scalbert, nouveau président d'honneur de la société, fit son entrée accompagné de M. Surmont Charles, maire et des membres de la commission civile. Une vibrante marche militaire les accueille.

M. Evrard, président actif adressa ensuite les remerciements de la société à M. Tiberghien et lui souhaita la bienvenue au sein du groupement. Puis M. Emile Delacroix, président de la commission civile remercia également M. Tiberghien d'avoir bien voulu prendre la présidence d'honneur de la société. A son tour, M. Charles Surmont, maire, parlant au nom de la municipalité adressa des paroles de bienvenue au nouveau président.

Très ému, M. Tiberghien répondit aux multiples marques de sympathie qui venaient de lui être adressées en assurant la société de son concours et de son dévouement.

Une coupe de champagne fut ensuite offerte aux membres de la société ainsi qu'aux dirigeants.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL

Au cours de l'année 1935, le mouvement de la population a été le suivant : naissances, 118 ; reconnaissances, 7 ; mariages, 74 ; divorces, 6 ; décès, 89 ; transcriptions de décès, 34.

Les causes de décès se répartissent de la façon suivante : grippe, 3 ; tuberculose des poumons, 4 ; tuberculose des méninges, 1 ; autres tuberculoses, 11 ; hemorragie, 5 ; maladies du cœur, 16 ; bronchite aiguë, 1 ; maladies de la'pparell respiratoire 7 ; effection de l'estomac, 1 ; diarrhée, 1 ; foie, 2 ; néphrite, 1 ; débilité, 2 ; sénilité, 2 ; autres maladies, 32.

Les décès se répartissent dans les âges suivants : de 0 à 1 an, 7 ; de 1 à 4 ans, 2 ; de 5 à 14 ans, 1 ; de 15 à 20 ans, 2 ; de 20 à 29 ans, 1 ; de 3 0à 40 ans, 2 ; de 40 à 49 ans, 4 ; de 50 à 60 ans, 11 ; de 60 à 69 ans, 20 ; de 70 à 79 ans, 32 ; de 80 à 90 ans, 6 ; au-dessus de 90 ans, 1.

A noter que les décès par tuberculose ont atteint 1 personne entre 40 et 49 ans et 3 personnes entre 50 et 60 ans. Les décès par cancer ont atteint une personne de 40 à 49 ans ; 2 personnes de 50 à 60 ans une personne de 60 à 69 ans ; 5 personnes de 70 à 79 ans ; une personne de 80 à 89 ans ; une personne au-dessus de 90 ans.

Avis aux chômeurs. — Lundi 13 janvier, de 10 h. à 10 h. 30, à l'Hospice, rue de l'Hospice, contrôle des chômeurs complets.

Le même jour, à 15 h. à la Mairie, contrôle et paiement des chômeurs partiels.

Etat Civil. — Naissance : Evrard Arlette, 50, rue Mirabeau.

Publications : Alphonse Deleersnyeder, toupilleur, 10, rue de la Vigne, Tourcoing et Yvonne Bécue, confectionneuse, 82, rue Gambetta, Mouvaux.

Le "Réveil Illustré"
PARAIT
tous les mercredis
—: 16 pages :—
0.35

EN BELGIQUE

UNE TRIPLE NAISSANCE PRÈS DE COURTRAI

Nous apprenons qu'une jeune maman de Oost-Roosbeke près de Courtrai (Belgique), Mme Georges Pathé, vient de mettre au monde trois petites filles. Ces charmants bébés, parfaitement constitués font la joie des heureux parents qui ne s'attendaient pas à cet événement plutôt imprévu. Aux dernières nouvelles la maman et ses enfants sont en parfaite santé.

COURTRAI

Collision. — Une collision s'est produite vendredi soir, sur de la Gare, entre la voiture de M. Maurice Bossuyt, négociant à Cuerne, et celle de M. Charles Pollet. Il n'y eut que des dégâts matériels.

Un invalide de guerre a sa voiture endommagée. — M. A. Delombaerde, demeurant rue Saint-Genois, venait de s'arrêter, vendredi soir, avec sa voiturette, le long de la chaussée de Gand. Il descendit et, à peine avait-il quitté sa voiturette qu'elle fut renversée par une auto dont le conducteur continua son chemin sans s'inquiéter. Le véhicule fut endommagé.

Mouvement du chômage. — Ont été enregistrés durant la semaine du 30 décembre 1935 au 4 janvier 1936 : lundi, 670 ; mardi, 600 ; jeudi, 702 ; vendredi, 664 ; samedi, 684. Moyenne de la semaine : 676 ; de la semaine précédente, 640.

MOUSCRON

UNE EXPOSITION ARTISTIQUE

Aujourd'hui s'est ouverte chez M. O. Blancke, place de la Gare, une exposition artistique ayant comme sujet la Reine Astrid sur le lit d'apparat dans la salle du Palais.

Cette œuvre est reproduite en sable et dénommée « Tapis de sable ». Nous avons été voir l'artiste bien connu M. Karel Van Driessche, de Hekelgem, occupé à ce superbe travail de patience, qui a bien voulu nous donner quelques renseignements.

Le tapis de sable. — La dénomination « tapis » lui vient de ce que au commencement, ce travail se faisait sur le parquet ou sur le pavement. Il représentait jadis des dessine stylés qui faisaient songer aux tapis d'Orient.

Petit à petit, on a surmonté les difficultés techniques du travail et on est arrivé aujourd'hui à faire des œuvres d'une rare audace telles que la reproduction des grands tableaux de P.P. Rubens, Michel Ange, Van Dyck, ce qui permet de dire que le chemp d'action et de représentation est tout à fait illimité :

A côté de la notion indispensable du dessin et des coloris, l'artiste du « Tapis de sable » doit principalement être doué d'une dextérité ou finesse du toucher qu'il n'obtient que par une longue pratique et un entraînement journalier.

Voilà pour l'artiste. Maintenant le travail. Essentiellement et absolument fait avec du sable teinté, aucune autre matière n'entre dans la composition d'un pareil travail. Sa méthode de teinture et les procédée de fixege sont jalousement gardés par l'artiste.

La manière de procéder est la suivante: Une grande surface plane sur laquelle on fait le croquis du dessin à reproduire. Puis on étend les différentes couleurs de sable de telle façon que tout comme un peintre l'on obtint des tons et des dégradés que jalouseraient beaucoup de professionnels du pinceau. Aucun instrument ne sert à ce travail. Uniquement la main de l'artiste.

Le tapis de sable serait donc mieux nommé : Tableau de sable, car pour un homme non averti il est impossible à deux pas de se rendre compte d'une différence entre un tableau peint et une œuvre en sable.

En l'an 1873 pour la première fois fut exposé à Hekelgem un « tepis de sable » et depuis lors jusqu'à nos jours, sans discontinuer, il en fut exposé dans l'auberge qui prit nom de « Tapis de sable ».

Karel Van Driessche est le successeur direct de cette ancienne firme et est installé à deux pas de l'ancienne maison « In Die Scone Santtapyte » à Hekelgem.

Voilà brièvement exposé ce que nous dit ce tartiste. Signalone que l'exposition reatera ouverte jusqu'au 12 février prochain.

MENIN

UNE AUTO CONTRE UN ARBRE

Vers 18 h., le voyageur de commerce Odlie Bekaert, demeurant, rue du Grand Moulin à Roulers arrivait de la direction du centre et retournait chez lui en auto. Arrivé sur la route de Menin à Roulers, près du lieu dit « Kezelberg » par suite d'une défectuosité dans la direction, l'auto se jeta contre un arbre, bordant la route. L'auto fut sérieusement endommagée et le conducteur blessé à la tête.

UN ACCROCHAGE ENTRE UNE AUTOMOBILE ET UN TRAMWAY

Un accident s'est produit vers 17 h. au hameau « Les Bareques ».

Un entrepreneur M. Charles-Louis Van Damme, demeurant à Wasquehal se dirigeait vers la frontière. Arrivé dans la rue de Lille, à hauteur de la rue de la Prairie, arriva de sens inverse le trem-électrique. M. Van Damme, croyant avoir assez de place entre le tram et le trottoir, continua sa route, mais un accrochege se produisit et l'aulo fut sérieusement endommagée.

Un occupant de l'euto M. Dufrutin, de Roubalx fut blessé à la tête et à l'œil.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident de roulage. — Le 2 juillet dernier, un accident d'auto s'est produit

Marquaim, une voiture venant de Lamain et conduite par M. Delombaerde, boucher à Tournai, fut tamponnée par une autre voiture venant de Tournai et conduite par M. Raoul Baert, de Lille. La voiture de Delombaerde fut sérieusement endommagée et M. Achille Dejeegher, boucher à Tournai qui accompagnait Delombaerde fut assez sérieusement blessé à la tête.

Georges Delombaerde est inculpé de blessures à Baert Paul, Claeys Rachel, qui se trouvaient dans l'auto de Baert Raoul et à Achille Dejaegher ainsi que de contravention à la police du roulage. Delombaerde fait citer directement Raoul Baert comme auteur de l'accident. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Collision. — Le Tribunal s'occupe ensuite d'une autre collision qui s'est produite à Clercq en mai dernier entre une auto conduite par Marc Hellin, boulanger à Bruyelle et une moto montée par Dudens Henri, hôtelier à Tournai, lequel fut gravement blessé. Ce dernier se porte partie civile et réclame 360.000 fr. de dommages-intérêts et une provision de 50.000 fr. en attendant le rapport des experts. L'affaire est tenue en délibéré.

UN ATTELAGE S'EMBALLA

Hier soir, vers 17 h. 40, rue des Augustins, deux chevaux attelés à un camion, appartenant à M. Roger Beul, transportant des marchandises pour le compte de la Société des Chemins de fer belges, se sont emballés et sont allés se jeter contre un immeuble de l'Assistance publique situé rue Frinoise. Deux fenêtres de cette maison ont été défoncées, de même qu'une cloison intérieure. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

TENTATIVE DE VOL

Depuis quelques semaines, M. Ernest Houres, demeurant chemin du Pont-à-Rieu, n° 45, soupçonnait un habitant du hameau de s'introduire chez lui durant son absence. Déjà certains objets avaient disparu.

Jeudi soir, vers 18 h. 30, il quitta sa demeure, y laissant son fils avec mission d'exercer une certaine surveillance.

Croyant la maison totalement abandonnée, l'individu soupçonné, le nommé Delporte Cyrus, ouvrier carrier, demeurant chemin du Pont-à-Rieu, 43, s'introduisit chez son voisin. Mais arrivé à l'étage, alors qu'il commençait ses fouilles, il fut surpris par le fils, qui l'attendait. Il s'enfuit, mais le garde champêtre vint le cueillir chez lui et le remit entre les mains de la Justice. Il est inculpé de vol et de tentative de vol d'argent.

Vol avec effraction. — Le nommé Loy Armand, comptable, demeurant à Tournai, 1, chemin du Halage, a déposé une plainte au commissariat de police contre inconnu. Il a été victime d'un vol avec effraction de vêtements et divers objets se trouvant dans un baraquement lui appartenant.

Dernière Heure

TERRIBLE ACCIDENT AU PASSAGE A NIVEAU DE LA ROUTE DE FURNES, A ROSENDAEL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Voici les faits.

Après s'être rendue en Belgique, l'automobile de M. Alfred Spencer s'en revenait chargée de 6 personnes, quand le conducteur, M. Alfred Spencer, fils, 24 ans, qui se trouvait au volant n'aperçut que trop tard la barrière que la gardienne, Mme Bonie, avait cependant fermée. M. Alfred Spencer qui avait vu le danger, ouvrit la portière et se jeta hors la voiture.

Un choc effroyable

Un choc effroyable suivit qui brisa la barrière, laquelle fut réduite en miettes. Cette dernière, happée par le tampon gauche de la locomotive Nord 2.292 passa dans la portière avant et traina le véhicule sur une trentaine de mètres. Pendant ce tempe, les voyageurs étaient, à la suite d'une horrible secousse, jetés sur le ballast. Mme Spencer, mère du conducteur, avait été tuée sur le coup et gisait face à la maisonnette de la garde-barrière où son corps fut transporté par la suite.

Quant au train, il avait stoppé. On trouva successivement, à côté des voies, M. Alfred Spencer père, le bras fracturé, M. Ryssael, de la maison Guilbert, domicilié rue Royale à Dunkerque avec un bras brisé, Mlle Ryssael avait des contusions et M. James Spencer, 12 ans, se plaignait de douleurs internes et d'une blessure au front. C'est miracle que tous les voyageure ne furent pas broyés.

M. Pillyser, un voisin, porta chez lui la demoiselle qui fut soignée, en outre, par le médecin de la Compagnie du Nord, cependant que l'auto du docteur Vautrin prenait les autres blessés et les conduisait à la clinique Carnier, de **Malo-les-Bains.** M. Béart, de la route de Furnes, prévenait, de son côté, la gendarmerie.

Le Procureur de la République sur les lieux

Les gendarmes de la brigade de **Rosendael** et de **Dunkerque** se sont rendus immédiatement sur les lieux pour procéder au service d'ordre. A 23 h. 45, M. Blanchet, Procureur de la République, se trouvait sur place avec le capitaine de gendarmerie commandant la brigade, M. Ancel.

La famille Spencer qui est très connue à **Dunkerque** ne compte que des sympathies.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord a fait charger par un autobus les voyageurs du train qui, forcément ce trouvait en panne.

A minuit 30, l'automobile qui porte le matricule 740 MB, et dont il ne reste plus que la carcasse a été retirée après les constatations d'ⁿ Procureur.

On ne s'explique que difficilement cet accident.

La Grande-Bretagne va mettre en chantier un croiseur mystérieux

Le journal dominical « Reynold » annonce qu'aux termes du nouveau programme britannique de constructions navales, un croiseur mystérieux sera prochainement mis en chantier. Cette unité sera, dit le « Reynold », d'un tonnage comparativement petit mais très puissamment armé. Ultérieurement, une vingtaine d'unités du même type seraient mises sur chantier.

Trois millions détournés par un filou

Perpignan, 12. — A la suite d'une enquête minutieuse menée sur plainte d'un groupement coopératif d'alimentation, un mandat d'arrêt avait été lancé contre un ancien directeur, un nommé Joseph Costeceque, âgé de 46 ans, dont les détournements seraient évalués à trois millions.

Costeceque avait créé à Marseille, Bordeaux, eu Havre, des firmes commerciales fictives. Il leur fournissait du café de qualité inférieure qu'il leur facturait un prix élevé. Après interrogatoire, Costeceque a été écroué sous l'inculpation d'abus de confiance.

LE SWEEPSTAKE LUXEMBOURGEOIS

Le tirage aura lieu jeudi

Paris, 12. — Le tirage du Sweepstake Luxembourgeois, organisé à l'occasion du « Prix d'Amérique » A courir à Vincennes, le 19 janvier, aura lieu le jeudi 16 janvier.

CINQ VICTIMES D'UN ACCIDENT D'AUTOS PRÈS DE CHARTRES

Chartres, 12. — Hier soir, sur la route de Paris au Mans, à cinq kilométUres de Chartres, l'automobile du docteur Grivesu, De Saint-Georges-sur-Eure, est entrée en collision avec la voiture de M. Binet, restaurateur, à Paris.

Ce dernier et quetre personnes qui l'accompagnelent ont été plus ou moins grièvement blessées. Le docteur Griveau a succombé peu après l'accident.

EN FRANCE

Paris, 12. — Les Sociétés scientifiques françeises de physique et de chimie ont offert à leurs membres un diner, au Cercle interallié, en l'honneur de M. et Mme Joliot-Curie, lauréats du Prix Nobel de Chimie.

— La Fédération Nationale des Officiers radiotélégraphistes de la Marine Marchande a tenu son Congrès annuel. Etaient notamment présents : pour la Fédération et le Syndicat du Havre : M. Andraud, secrétaire général de la Fédération ; pour le Syndicat de *Dunkerque* : M. François, président. De nombreuses questions intéressant la corporation des Officiers radiotélégraphistes ont été examinées.

COLOMBOPHILIE

Une exposition-concours le 19 janvier à Linselles, au bénéfice de l'œuvre du Timbre Antituberculeux

Le Club Colombophile Linsellois « Le Gros Bleu », établi à l'Hôtel du Grand Logis, Place de la République, organise dimanche 19 janvier une grande expositoin-concours au bénéfice de l'œuvre du timbre antituberculeux. Etant donnée l'importance de cette manifestation et le but que se sont assigné les organisateurs, nous ne doutons pas qu'elle réunisse un grand nombre d'amateurs, les uns désirant faire admirer leurs plus beaux et leurs plus fameux pigeons, les autres voulant apporter leurs encouragements aux éleveurs, tout en participant à une grande œuvre de bienfaisance.

Disons d'abord que le concours sera doté de 100 fr. de prix d'honeur, mise 1 fr. par pigeon, réservés aux membres du club. De plus, un prix d'excellence, offert par M. Robert Descamps, conseiller général du Nord, maire de Linselles, et président d'honneur du « Gros Bleu » sera mis en compétition dans chacune des 4 catégories.

En entre des pigeons appartenant aux amateurs linsellois, pigeons choisis, on le devine, les visiteur pourront admirer à cette exposition l'as pigeons de M. Michel DESTOMBES qui obtint le fer prix au concours officiel contre la montre dit « concours de Paris », ainsi qna M. Remi LEFEBVRE, qui se classa deuxième dans la même épreuve. Nous avons du reste déja relaté le succès